

# Opération Tranquillité Vacances



Vous vous absentez de votre domicile pour partir en vacances ?

Ayez les bons réflexes :

- **je préviens la gendarmerie ou la police municipale de mon départ**
- **je préviens mes voisins ou mon gardien** en précisant les dates de départ et de retour ainsi qu'un numéro de téléphone en cas d'urgence
- **je laisse la clé de chez moi à quelqu'un de confiance** qui pourra venir relever mon courrier et ouvrir et fermer régulièrement les volets
- **je ferme toutes les issues** (portes et volets) et j'active le système d'alarme ou tout autre système de protection de l'habitation

Retrouvez tous les conseils et bons réflexes contre les cambriolages [sur le site du ministère de l'intérieur](#).

Bénéficiez du dispositif « Tranquillité vacances » **en signalant votre absence!** Ce dispositif est un **service gratuit** organisé durant les vacances scolaires.

**Sur simple demande**, la gendarmerie ou la police municipale de votre commune peut organiser des patrouilles pour surveiller votre domicile quotidiennement.

Il suffit pour cela de vous présenter au poste de police ou à la gendarmerie pour donner vos coordonnées et signaler la période de votre absence.

Gendarmerie de Castanet Tolosan, 7 boulevard des Genêts

tel. 05 34 66 69 80 (ou 17)

Gendarmerie de Ramonville St-Agne, 1 rue Charles Baudelaire

tel. 05 61 75 00 17 (ou 17)

“

**Listez vos objets de valeurs** [www.liste-objets-voles.fr](http://www.liste-objets-voles.fr)

***Ce site Internet permet aux propriétaires de répertorier leurs objets de valeur. Grâce à ces informations, les enquêteurs identifient plus facilement receleurs et voleurs, donnant une chance supplémentaire aux victimes de récupérer leurs biens.***

**Comment éviter les cambriolages ? Quoi faire en cas de cambriolage ?**

Toutes les réponses sur cette brochure [Visualisez le fichier flyer de l'opération tranquillité vacances 2015 en ligne](#)